

Novembre 2011

Catherine Piecuch, secrétaire régionale de la FSU  
Jean Marc Chatelet, représentant la FSU au CCREFP et au SRDE  
Didier Porthault, élu du personnel COPSY et DCIO

à

Madame le Recteur de l'académie de Lille

Madame le Recteur,

La FSU souhaite attirer votre attention sur l'inquiétude des personnels d'orientation de notre académie (DCIO ,COPSY et personnels administratifs).

Nos collègues ne peuvent s'empêcher de faire le lien entre la procédure de labellisation et la restructuration forcenée du réseau des CIO (cf votre document au CTPA)

La FSU est opposée au principe de labellisation. Quel besoin y a t-il pour les CIO, de labelliser un service public dont les personnels sont recrutés par concours, ont un haut niveau de qualification (titre de psychologue) et assurent des missions définies par l'état et contrôlées par leur hiérarchie ?

Quelle garantie supplémentaire de professionnalité et de respect de la déontologie, les élèves, les jeunes, les salariés, les demandeurs d'emploi auront-ils, dès lors que n'importe quel organisme privé pourra se prévaloir du label ? (le cahier des charges national n'offrant pas de réelles garanties).

Cette procédure vise en fait à mettre en concurrence les structures et les territoires (comment seront définis les territoires géographiques ?).

Les « conventions » des réseaux locaux auront des répercussions sur les conditions de travail et le fonctionnement des CIO. Elles visent à installer dans les faits une redéfinition des missions et des modalités d'exercice sans le dire.

Mais, puisque la loi existe, la FSU exige qu'une réelle concertation avec tous les personnels concernés et leurs élus puisse enfin avoir lieu.

Elle demande que « la charte de l'orientation » prévue au contrat de plan régional (CPRDFP) -qui vient d'être signé- afin de « dégager les principes présidant à la labellisation des structures » soit établie avant toute décision de labellisation.

La FSU réclame un cadrage régional/académique de la labellisation pour les services publics d'orientation (CIO, CIDJ, Pôle Emploi, Missions Locales ).

La FSU exige l'arrêt immédiat des fermetures de CIO, la reconnaissance par les autorités académiques de la spécificité des CIO et de leurs missions.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'accepter, Madame le Recteur, nos respectueuses salutations